



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Abidjan, le 24 AVR 2025

Le Directeur Général

BP V 98 ABIDJAN

Tel : 27 20 30 90 20 / 27 20 30 90 22

Fax : 27 20 21 35 87

N° 02897 /MBF/DGTCP/CRAT/PCA/BG/kda

Destinataires : Mesdames et Messieurs

- l'Inspecteur Auditeur Général
- le Coordonnateur de l'Observatoire de l'Éthique et de la Déontologie
- les Directeurs Centraux
- les Comptables Généraux
- les Trésoriers Généraux
- les Dirigeants des Structures Sociales

V/Réf. :

Objet : Autorisation d'absence des membres des organes et des délégués de la CRAT

Nombre de pièce(s) jointe(s) : 00

Je soussigné, le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité publique, autorise les membres des organes ainsi que les délégués de la Caisse de Retraite Complémentaire des Agents du Trésor Public (CRAT) à prendre part à l'Assemblée Générale Mixte de ladite structure qui se tiendra du 08 au 10 mai 2025 à l'Hôtel Golden Palace de Grand-Bassam.

En foi de quoi, la présente autorisation d'absence est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.



Pour le Directeur Général du Trésor
et de la comptabilité Publique
et par Délégation
Le Directeur Général Adjoint
BEUGRE Koffi Amos